

Monsieur l'Orateur, j'ai voulu ne faire que quelques commentaires parce que je crois qu'il est tragique que le pays ait été ainsi contaminé sous le gouvernement Trudeau et j'espère sincèrement qu'on cessera de dorloter les sociétés d'État.

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je regarde l'horloge et je vois que je n'ai plus que cinq minutes et que je n'aurai donc pas le temps d'entrer dans le détail du discours que j'avais préparé. C'est avec intérêt que j'ai écouté les remarques du député de York-Simcoe (M. Stevens) qui a parlé avant moi sur la valeur des sociétés de la Couronne. Je crois que c'est caractéristique de la mythologie qui entoure la libre entreprise et le salut qu'elle a à elle seule apporté au pays par le passé et qu'elle apportera dans l'avenir. Peut-être le député devrait-il étudier l'histoire du Canada et voir à quel point c'est un mythe que de dire que notre pays a été développé par la seule libre entreprise. Il faut se rappeler que les grandes réalisations économiques au pays ont été entreprises conjointement par le gouvernement et le secteur privé. Nous découvrons quelque chose qui semble être typique de l'homme d'affaires canadien; il n'a ni les moyens financiers ni l'audace ou le courage de prendre des risques.

Je veux parler au député de la création du chemin de fer Canadien Pacifique, cette grande bande d'acier qui reliait l'est à l'ouest de notre pays. S'agissait-il d'une entreprise uniquement privée? Nous constatons que les directeurs d'entreprises privées sont venus dire au gouvernement qu'ils ne pouvaient pas s'en charger tout seuls et qu'ils avaient besoin d'aide, de sorte que les contribuables ont fourni au Canadien Pacifique, cette société privée, 25 millions de dollars—et ce n'était pas rien à l'époque—25 millions d'acres de terrain et une garantie qu'il n'y aurait aucune concurrence pendant 25 ans. Nous commençons alors à voir dans la croissance de l'économie canadienne une association entre le gouvernement et l'entreprise privée.

Le grand événement suivant, dans le domaine des communications, fut les lignes aériennes trans-Canada. Aucun homme d'affaires n'était désireux de créer une compagnie aérienne nationale; aussi, le gouvernement canadien a-t-il entrepris de la créer pour les Canadiens. Nous avons eu un très bon service de la part d'Air Canada bien que notre

Sociétés de la Couronne

gouvernement ait tout fait pour lui nuire en attribuant des lignes rémunératrices à CP Air.

Il y a eu au Canada de nombreuses petites entreprises ferroviaires non rentables qui ont fini par abandonner les affaires, privant de service la population du Nord ontarien et d'autres régions. Le gouvernement a décidé que le service avait préséance sur le profit; il a pris la relève de ces chemins de fer et les a fusionnés avec les Chemins de fer nationaux, assumant une dette énorme, mais n'abandonnant pas la partie. Le CN fonctionne aujourd'hui efficacement et réalise des bénéfices, sans compter qu'il traîne encore la dette énorme des réseaux privés.

Ne nous laissons pas séduire par le mythe de l'entreprise privée qui aurait mis le pays en valeur par ses propres moyens. La libre entreprise a suscité d'énormes investissements étrangers au Canada de sorte que plus de 60 p. 100 de l'industrie de la fabrication est entre les mains d'étrangers, les puits de pétrole et de gaz, dans une proportion de 82 p. 100, et l'industrie pétrolière, dans une proportion de 99.9 p. 100. Si nous nous en remettons exclusivement à l'investissement privé étranger, notre pays aura cessé d'exister avant longtemps. Ce qu'il nous faut, c'est une Corporation de développement du Canada non pas comme celle du parti libéral, mais appartenant véritablement au public canadien et vraiment axée sur le développement de l'industrie canadienne—chargée de racheter l'industrie propriété des étrangers et non pas d'acheter des sociétés publiques rentables telles que la Polymer, l'Eldorado et autres.

J'engage la Chambre à ne pas céder à ce mythe, répandu par de nombreux députés conservateurs et de nombreux députés du parti libéral, mais non pas par tous. Notre pays a besoin d'un régime robuste d'entreprises publiques. Je songe à des exemples parmi celles que nous avons. Nous avons besoin d'une Corporation de développement du Canada puissante qui conserverait le Canada aux Canadiens pour leur plus grand bien.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre qu'en vertu des dispositions du paragraphe (11) de l'article 58 du Règlement, les délibérations relatives à la motion sont terminées. Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi prochain.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)